



**HAL**  
open science

## Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet : Jean Paulhan, Marcel Jousse, Milman Parry

Pierre-Yves Testenoire

### ► To cite this version:

Pierre-Yves Testenoire. Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet : Jean Paulhan, Marcel Jousse, Milman Parry. *Histoire Epistémologie Langage*, 2022, 44-2, pp.79-100. 10.4000/hel.3212 . hal-03981862

**HAL Id: hal-03981862**

**<https://hal.science/hal-03981862>**

Submitted on 10 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet : Jean Paulhan, Marcel Jousse, Milman Parry

Pierre-Yves Testenoire

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hel/3212>

ISSN : 1638-1580

### Éditeur

Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

### Édition imprimée

Pagination : 79-100

ISBN : 9791091587198

ISSN : 0750-8069

### Référence électronique

Pierre-Yves Testenoire, « Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet : Jean Paulhan, Marcel Jousse, Milman Parry », *Histoire Épistémologie Langage* [En ligne], 44-2 | 2022, mis en ligne le 05 janvier 2023, consulté le 05 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/hel/3212>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

LES RECHERCHES SUR LA POÉSIE ORALE  
AUTOUR D'ANTOINE MEILLET :  
JEAN PAULHAN, MARCEL JOUSSE, MILMAN PARRY

**Pierre-Yves Testenoire**

Sorbonne Université, Faculté des Lettres, INSPE de Paris, F-75016 Paris France  
Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS,  
Laboratoire d'histoire des théories linguistiques, F-75013 Paris, France

*Résumé* — Cet article porte sur trois recherches autour de la poésie orale menées dans le premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle : le travail de Jean Paulhan (1884-1968) sur la poésie populaire traditionnelle à Madagascar, l'anthropologie linguistique de Marcel Jousse (1886-1961) et les recherches de Milman Parry (1902-1935) sur la composition formulaire des poèmes homériques. Ces trois recherches ont en commun d'avoir été dirigées ou en partie inspirées par Antoine Meillet (1866-1936). Elles sont une des manifestations concrètes de l'ambition portée par Meillet de faire dialoguer la linguistique avec l'ethnographie. L'article présente la spécificité de ces trois recherches mais aussi ce qui les réunit dans un objectif commun de décrire ou de théoriser l'oralité poétique. On s'intéresse, en particulier, à l'apport de l'enseignement de Meillet dans ces trois entreprises ainsi qu'à l'accueil qu'il leur réserve dans ses comptes rendus pour les *Bulletins de la Société de linguistique de Paris*. L'objectif est aussi d'évaluer la contribution de Meillet à l'émergence du concept de « formule » qui prend corps à travers ces travaux et qui deviendra la pierre angulaire des théories oralistes.

*Mots-clés* — formule, Homère, Meillet (Antoine), oralité, poésie orale

*Abstract* — *This paper deals with research on oral poetry in the early 20th century and more specifically on Jean Paulhan (1884-1968) and his work on traditional popular poetry in Madagascar; the linguistic anthropology developed by Marcel Jousse (1886-1961); and Milman Parry (1902-1935) who carried out research on the formulaic composition of Homeric poems. These three analyses were directed or partly inspired by Antoine Meillet (1866-1936). They are one of the tangible manifestations of Meillet's ambition to foster dialogue between linguistics and ethnography. Examining these three studies sheds light on their own specificities, as well as on what brings them together in the common objective of describing or theorizing poetic orality. Meillet, in particular, contributed to these three projects through his teachings and his reviews published in the Bulletin de la Société de linguistique de Paris. Moreover, the assessment of Meillet's contribution to the emergence of the "formula" concept which takes shape along these works is all the more important that it is to become the cornerstone of oralist theories.*

*Keywords* — formula, Homer, Meillet (Antoine), orality, oral poetry

On connaît la place centrale qu'Antoine Meillet réserve, dans sa réflexion, à la relation entre fait social et fait linguistique. Celle-ci est au cœur du programme scientifique qu'il dessine dans sa leçon inaugurale au Collège de France de 1906 : « marquer la position des problèmes linguistiques au point de vue social » (Meillet

1921 : 18). L'importance de cette relation s'illustre également dans les collaborations étroites que Meillet entretient avec la sociologie et l'ethnologie de son temps et dont témoignent ses échanges continus avec Marcel Mauss et Lucien Lévy-Bruhl<sup>1</sup>, ses nombreux comptes rendus pour l'*Année sociologique*<sup>2</sup> ou encore sa participation active à l'Institut français d'anthropologie<sup>3</sup>. Au-delà du postulat général de la langue comme « fait social », Meillet s'intéresse, dans le détail des langues qu'il étudie, aux relations entre structures langagières et structures sociales et culturelles. Ainsi, il analyse des catégories grammaticales des langues indo-européennes, telles que le genre ou le duel, comme des effets des « conceptions » collectives des sociétés anciennes. Ces « conceptions » sont des lieux de rencontre entre langue et société qui justifient le dialogue noué avec les savants de l'école durkheimienne<sup>4</sup>.

On connaît moins le rôle central joué par Meillet à la même époque dans le développement des recherches en France sur la poésie orale. Or, celui-ci se trouve au carrefour de plusieurs travaux sur ces questions, menés à une période – les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle – qui voit émerger le concept d'oralité. Comme l'a bien montré Haun Saussy (2016), on passe au cours de ces années d'une conception négative de l'oralité, définie par l'absence d'écriture, à une définition en positif d'un objet progressivement outillé (les machines « parlantes » de l'abbé Rousselot, les phonographes des Archives de la parole, etc.) et de plus en plus documenté par des enquêtes ethnographiques et dialectologiques. En même temps que l'oral se voit objectivé, la composition poétique orale est dotée de caractéristiques propres : collective, variable et structurée par des mécanismes génératifs spécifiques, comme ceux de la formule. Dans ce processus de construction théorique de l'oralité, les noms de savants généralement retenus par l'historiographie (Matija Murko, Arnold Van Gennep, Jean Paulhan, Marcel Granet, Marcel Jousse, Pëtr Bogatyrev, Milman Parry, Albert Lord...) entretiennent presque tous des liens avec Meillet. Ce n'est pas un hasard si trois d'entre eux – Paulhan, Jousse et Parry – sont ses élèves. Évoluant tous les trois, pour des raisons diverses, à la périphérie de l'institution universitaire française, leurs recherches convergent vers le linguiste qui dessine entre leurs travaux un véritable fil conducteur. Meillet se retrouve au centre de la

1 Une riche correspondance entre Meillet et ces savants est conservée dans leurs archives. Quelques lettres ont été publiées : Deroy 1988 ; Merllié 1990 ; Hubert & Mauss 2021 : 582... Sur l'importance de la pensée de Meillet pour Mauss, cf. Tarot 1999 : 427-440.

2 Meillet publie dans l'*Année sociologique* son article « Comment les mots changent de sens » où il applique au langage la définition du fait social de Durkheim (Meillet 1921 : 230 *sqq.*). Il est chargé de la rubrique « Le Langage » de la revue à partir de 1900, qu'il alimente de comptes rendus réguliers (Stefanini 1979).

3 Cet institut est créé en 1910 dans l'objectif de faire collaborer des ethnographes, des spécialistes d'anthropologie physique, des archéologues, des sociologues et des linguistes. Cette société savante instaure un véritable dialogue interdisciplinaire et défend une conception fédératrice de l'ethnologie contre le primat de l'anthropologie physique (Laurière 2015). Meillet compte parmi les membres les plus actifs de l'Institut français d'anthropologie : il y fait, entre 1911 et 1930, douze communications.

4 Sur le traitement du genre grammatical chez Meillet, cf. Létoublon 1988 ; sur celui du duel, cf. Lamberterie 1995 : 62 *sqq.* ; Zinzi 2018. Pour un regard ethno-linguistique sur l'œuvre de Meillet, cf. Monod-Becquelin 1988.

galaxie des recherches sur l'oralité poétique non seulement du fait de sa position institutionnelle incontournable, mais aussi par ses centres d'intérêt propres et son dialogue avec les ethnologues.

On se propose d'étudier les entreprises de ces trois élèves atypiques de Meillet autour de la poésie orale :

- 1) Le travail de Jean Paulhan (1884-1968) autour des *hain-teny* ;
- 2) L'anthropologie linguistique de Marcel Jousse (1886-1961) ;
- 3) Les recherches de Milman Parry (1902-1935) sur la composition formulaire des poèmes homériques.

L'intérêt de Meillet pour ces trois recherches, qu'il encadre ou qu'il encourage, est une des manifestations concrètes de son ambition de faire dialoguer la linguistique avec l'ethnographie. L'article s'attachera à présenter la spécificité de ces trois recherches, mais aussi ce qui les réunit dans un objectif commun de décrire ou de théoriser l'oralité poétique. On s'intéressera, en particulier, à l'apport de l'enseignement de Meillet dans ces trois entreprises ainsi qu'à l'accueil qu'il leur réserve dans ses comptes rendus dans les *Bulletins de la Société de linguistique de Paris (BSL)*. L'objectif est aussi d'évaluer la contribution de Meillet à l'émergence du concept de « formule » qui prend corps à travers ces travaux et qui deviendra la pierre angulaire des théories oralistes.

## 1 JEAN PAULHAN ET LES *HAIN-TENY*

En janvier 1912, Jean Paulhan, alors âgé de 27 ans, dépose deux sujets de thèse en Sorbonne : la thèse principale s'intitule « Sémantique du proverbe, essai sur les variations des proverbes malgaches », elle est encadrée par Lucien Lévy-Bruhl ; la thèse secondaire, « Essai d'une classification linguistique des phrases proverbiales malgaches », est sous la direction d'Antoine Meillet. Ce projet de thèse fait suite au séjour de Paulhan à Madagascar pendant un peu moins de trois ans. Celui-ci arrive sur l'île en janvier 1908, après une licence ès lettres et un échec à l'agrégation de philosophie, pour devenir professeur au collège français de Tananarive. S'il enseigne aux enfants des familles européennes, Paulhan s'intègre assez peu à la société coloniale<sup>5</sup>. Son intérêt le porte davantage vers la langue et la culture traditionnelle malgaches, que les élites mérinas avaient tendance à dédaigner. Paulhan apprend la langue – il obtient le certificat de langue malgache en août 1910 – et s'intéresse aux pratiques sociales : il étudie les interdits (*fady*), les repas et la sexualité, sur lesquels il écrit un article en 1909, refusé par la *Revue de Paris*. Il s'intéresse aussi aux pratiques langagières et entreprend de collecter les textes malgaches du passé, en priorité ceux transmis oralement. Sa collecte se fonde d'abord sur des sources écrites – des compilations de missionnaires issus pour l'essentiel de la Lon-

<sup>5</sup> Pour les données sur le séjour de Paulhan à Madagascar, nous nous appuyons sur Faublée 1970 et sur les lettres et les documents publiés dans Paulhan Jacq. 1982 et Paulhan 2007.

don Missionary Society<sup>6</sup> –, mais aussi par enquête directe. Il consigne chansons, légendes, contes, proverbes et surtout un genre de poésie populaire spécifique aux Mérimas : les *hain-teny*. Au terme de deux ans d'enquête, il dit en avoir collecté 800. Paulhan envisage d'abord une étude psychologique sur le matériau accumulé. Il sollicite à plusieurs reprises Georges Dumas pour diriger sa thèse, mais celui-ci ne répond pas. Paulhan se tourne alors vers Paul Boyer, directeur de l'École des langues orientales, qui accepte de l'orienter vers les études linguistiques (Coustille 2018 : 125). Boyer le nomme chargé de cours de malgache aux Langues orientales et le dirige vers son ancien camarade d'études : Antoine Meillet.

Une carrière universitaire semble alors se dessiner : après plusieurs conférences devant l'Académie malgache à Tananarive, Paulhan rentre en France à la fin de l'année 1910 pour prendre sa charge de cours. Il est élu membre de la Société de linguistique de Paris (SLP), sur proposition de Boyer et de Meillet, le 11 janvier 1911, puis à la Société asiatique le surlendemain. Il publie dans la revue de cette société son premier article d'envergure sur les *hain-teny* (Paulhan 1912), avant que ne paraisse l'année suivante son étude chez Geuthner : *Les hain-teny merinas. Poésies populaires malgaches* (Paulhan 1913a). Cet ouvrage, de plus de 400 pages, contient l'édition et la traduction de 160 *hain-teny* classés thématiquement. La collection de textes est précédée d'une longue introduction, qui reprend pour partie la matière de l'article de 1912 et qui constitue la première étude d'envergure sur ce genre poétique.

La publication de ce recueil rencontre un certain écho. Des recensions paraissent dans des journaux et des revues à destination du grand public (*La Croix*, *La Revue critique d'histoire et de littérature*), mais aussi dans des revues d'orientalisme (*Journal asiatique*, *Revue de l'histoire des religions*) et d'ethnographie (*Anthropos*, *Museum*, *L'Ethnographie*), pour certaines à audience internationale. Toutes signalent l'intérêt des textes publiés et de la description qu'en propose Paulhan. Cependant, sa contribution proprement ethnolinguistique tourne court. Cette interruption a des causes exogènes – un vice de procédure dans sa nomination aux Langues orientales qui fait perdre à Paulhan sa charge de cours ; la guerre qui intervient –, mais elle tient aussi au déplacement de ses intérêts. La collecte des *hain-teny*, que Paulhan avait initialement entreprise pour sauvegarder une culture en péril, devient progressivement le support d'une réflexion sur le langage qui dépasse le contexte malgache. Alors que la thèse inscrite en 1912 avait pour objectif d'établir une classification des proverbes contenus dans les *hain-teny* selon des critères d'ordre psychologique et linguistique, la réflexion dès l'année suivante porte sur le fonctionnement du proverbe en général. Et lorsqu'au début des années 1920, Paulhan reprend son projet de thèse, sous le titre *Sémantique du proverbe*, les questionnements sur les proverbes malgaches ne sont plus qu'un point de départ. Les

6 Sur l'état des études malgaches avant Paulhan, cf. Faublée 1984 ; Haring 2014.

manuscrits conservés qui ont été publiés à titre posthume témoignent à la fois de la tournure essayiste qu'a prise le projet de thèse et du haut de degré de généralisation où se situe la réflexion : c'est un essai sur la dimension pragmatique des proverbes en général (conditions d'efficacité, typologie des arguments) que développent les manuscrits<sup>7</sup>. La participation de Paulhan aux séances de la SLP suit la même trajectoire : sa présence assidue en 1911-1912 puis au sortir de la guerre s'estompe progressivement jusqu'en 1926<sup>8</sup>. La thèse ne sera jamais achevée ni soutenue, malgré des retours épisodiques à ce travail dans l'itinéraire de Paulhan, même après qu'il ait pris la direction éditoriale de *La Nouvelle Revue française (NRF)*, et ce, jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale<sup>9</sup>.

La contribution de Paulhan à l'étude des *hain-teny* tient pour l'essentiel dans l'article dans le *Journal asiatique* de 1912 et la monographie de 1913<sup>10</sup>. Il est le premier à décrire en détail les scènes de joutes oratoires qui donnent lieu à des poèmes :

Voici la scène à laquelle j'ai plusieurs fois assisté : le repas fini, les enfants remplacent la natte du repas par une natte propre, et quelques hommes du village, qui attendaient dans la cour sont introduits. Ils viennent s'asseoir près des maîtres de la maison, et l'un d'eux, prenant la parole, récite quelques vers. Il les prononce en marquant fortement le rythme et avec une énergie telle qu'il semble exposer une plainte ou une réclamation. Et l'un de ceux qui habitent la maison – le père, ou le fils, ou parfois une femme – lui répond sur le même ton, tantôt brusque, tantôt ironique. L'étranger réplique quand celui-là a fini. Et souvent la discussion se prolonge ; les assistants, de loin en loin, y prennent part, prononçant quelques mots brefs et rythmés qui semblent avoir pour objet de reporter la dispute sur son véritable terrain. Les répliques des deux adversaires deviennent peu à peu, plus longues, fortement scandées : chacun d'eux a ses partisans qui l'encouragent de leurs acclamations et de leurs rires. Puis ils se crient leurs réponses et l'un d'eux, brusquement, trouve sans doute les mots décisifs, car l'autre hésite, ne répond pas ; il se reconnaît vaincu, et les assistants s'empresent autour de son adversaire. (Paulhan 1912 : 135-136)

Si Paulhan n'a pas découvert cette pratique poétique, son étude a été jugée majeure par plusieurs spécialistes de langues et cultures malgaches (Faublée 1984 ; Ottino

7 Cf. « La thèse de Jean Paulhan » (Paulhan Jacq. 1982 : 266-336).

8 Le 17 mai 1919, Paulhan fait une communication à la SLP, en l'absence de Meillet. Son exposé « montre que les linguistes ont avantage à étudier les faits de langue en eux-mêmes sans leur substituer des traductions psychologiques. Considérer, ainsi qu'on le fait usuellement, la langue comme un système de signes de la pensée conduit trop souvent à remplacer l'observation par des interprétations non contrôlables » (*BSL* 21 : 123-124). Le propos rejoint la critique du concept de signe exposé dans le *Cours de linguistique générale*, qui est développée à la même période dans les brouillons de la thèse (Coustille 2018 : 134-135), cf. la préface de Paulhan 2011 : 20 *sqq.*

9 Sur l'importance de ce travail de thèse et le « contournement du théorique » dans la trajectoire de Paulhan comme écrivain et éditeur, cf. Coustille 2014 ; 2018 : 115-182.

10 Paulhan fait paraître d'autres textes sur la poésie malgache dans l'entre-deux-guerres – « L'expérience du proverbe » (1925) et un second ouvrage intitulé *Hain-teny* (1939) très différent de celui de 1913 (Paulhan 2009 : 131-194) – mais l'approche n'y est plus savante, mais personnelle et littéraire.

1992 ; Haring 2014). Paulhan se distingue des missionnaires qui l'ont précédé par la méthode et les finalités de son enquête. Sa démarche n'est pas celle d'un folkloriste collectant et classant les textes par genre. Son intérêt initial, motivé par le projet d'une thèse en psychologie sous la direction de Georges Dumas, est l'étude de la mentalité du peuple mérimina, ce qui explique plusieurs de ses apports.

Un premier aspect qui distingue Paulhan de ses prédécesseurs est l'attention portée au contexte de production de ces poèmes. Ses textes insistent sur la dimension sociale de ces poèmes. Non seulement il décrit en détail les cadre social et matériel de ces récitations, mais il s'interroge sur les conditions nécessaires pour qu'elles aient lieu. Ces poèmes, constate-t-il, ne prennent sens que par leur contexte d'énonciation, dans l'échange avec un adversaire : « le hain-teny n'a pas de valeur en lui-même et pris isolément », précisément le type de constat qui donnera une assise au concept de « performance » des théories de l'oralité<sup>11</sup>. L'interrogation sur la fonction de ces récitations dans la vie sociale – « débat ayant une origine et une portée pratique » ou « simple jeu » – conduit Paulhan à les définir comme des « poésies d'autorité » (1912 : 139). Et c'est en examinant la fonction des arguments et les conditions de victoire dans ces joutes poétiques qu'il identifie le rôle crucial joué par des proverbes (*ohabolana*). Ces phrases fixes, sanctifiées par la tradition, sont inséparables du genre des *hain-teny* ; elles en constituent l'armature, car ce sont elles qui apportent la victoire :

Ce pouvoir des mots, de certains mots, est étrange : tous ces proverbes semblent avoir une force indépendante des circonstances dans lesquelles ils sont prononcés et de la personne même qui les prononce. Dans les discussions, le proverbe, à peine dit, est reconnu, acclamé par les assistants – comme, par des sportsmen européens, un beau coup dans un match de tennis. Comme le coup a la même valeur, quel que soit le joueur qui l'a donné, le proverbe a la même autorité, qu'il vienne de l'homme ou de la femme. (Paulhan 1913a : 69-70)

La force accordée aux *ohabolana* maniés dans ce cadre est aux antipodes de l'usage européen des lieux-communs. Elle alimentera la réflexion de Paulhan sur les proverbes pendant des décennies.

Un second apport majeur de Paulhan est la caractérisation des *hain-teny* comme de la poésie. Il est le premier à présenter et traduire ces textes sous la forme de poèmes. S'il insiste sur ce point (*ibid.* : 41-48), c'est qu'il s'oppose aux premiers collecteurs qui les ont présentés et traduits comme de la prose. Cette erreur vient, selon lui, de l'introduction de la poésie rimée par les missionnaires qui a conduit certains malgaches à considérer les *hain-teny* comme un langage vulgaire. Or, bien que ces textes ne soient pas structurés par des rimes ou par des mesures régulières, ils s'inscrivent dans la distinction des deux types de langage qu'opèrent les Méri-

<sup>11</sup> Le concept de performance est définitoire de la poésie orale depuis les travaux d'Albert Lord : « *An oral poem is composed not for but in performance* » (Lord 1960 : 13). Sur ce concept de performance, cf. Finnegan 1977 : 28-29 ; ou Nagy 1996.



nas : un langage ordinaire de la conversation (*tsotra*) et un langage recherché (*ambony*) qui est celui des *hain-teny* : « Cette distinction très nette, qui est présente à l'esprit de tout Merina [en tenant compte des réserves faites plus haut pour la classe instruite], correspond exactement à la distinction que nous faisons de la prose et de la poésie » (*ibid.* : 48)<sup>12</sup>.

Ce point de vue esthétique conduit à la recherche de « lois de composition » des vers mérinas. C'est ici – plus que dans l'analyse et le classement thématique des *hain-teny* qu'il propose – que se situe la troisième contribution majeure de Paulhan. Il identifie un principe de répétition dans la composition des *hain-teny*. Sans rime ni mesure fixe, les vers mérinas sont structurés par des assonances, indifféremment initiales, médiales ou finales, mais aussi par des répétitions de mots ou de groupes de mots. Ce principe de répétition s'étend au niveau des phrases, non pas qu'une phrase soit répétée textuellement mais du point de vue de « sa structure et son sens ». Paulhan parle de « parallélisme, symétrie de deux, de trois, de quatre, parfois de douze vers successifs » (*ibid.* : 51). En analysant avec précision la répétition de ces structures grammaticales ou sémantiques, il décrit comment les vers-proverbes (*ohabolana*) servent de modèle génératif à la production des *hain-teny* :

L'on peut imaginer une langue dont les deux ou trois cents phrases rythmées, les quatre ou cinq cents vers types seraient fixés pour toujours, transmis sans modification par la tradition orale : l'invention poétique consisterait dès lors, prenant ces vers pour modèles, à créer à leur image d'autres vers de forme pareille, ayant même rythme, même structure, et, dans la mesure du possible, même sens. L'on aurait ainsi une idée très approchée de ce qu'est la poésie malgache : ses vers types sont les « mots-exemples », les proverbes ; ses poésies, imaginées à l'imitation des « mots-exemples », les reproduisant à des centaines d'exemplaires nouveaux, les développant ou les abrégeant, les entourant de phrases différemment rythmées qui les feront mieux ressortir, sont les *hain-teny*. (*ibid.* : 52-53)

L'analyse détaillée que propose Paulhan (*ibid.* : 52-58) de la façon dont plusieurs vers sont composés sur le modèle de ces proverbes reste descriptive et limitée à la traque d'échos et de répétitions formelles ou sémantiques, mais elle a le mérite de concevoir une spécificité de la composition orale. C'est ce que retient Meillet, avec qui Paulhan confie avoir souvent échangé au sujet de sa thèse<sup>13</sup>. La recension qu'il publie dans les *BSL* est brève, mais élogieuse :

Ce livre, écrit avec goût et avec une rare élégance, et qui apporte un beau recueil de littérature indigène malgache, très original, n'est pas proprement un ouvrage de linguistique. Mais il doit être signalé aux linguistes parce qu'ils y trouveront un

12 L'existence de deux types de parlars dans la communication mérina – l'un ordinaire, l'autre formel ou oratoire – a été confirmée par Keenan (1973) et Ottino (1992).

13 Cf. une lettre à Léon Brunschvicg de 1936 (Paulhan Jac. 1982 : 260). Paulhan fait paraître en 1913 un compte rendu de l'article de Meillet « L'évolution des formes grammaticales » (Paulhan 1913b) et, à la mort de Meillet, il souhaite que la *NRF* lui rende hommage (Paulhan 2011 : 14).

exemple remarquable d'un type de littérature non écrite, qui a dû exister bien ailleurs qu'à Madagascar et qui a certainement contribué à la conservation de beaucoup de mots anciens et à la fixation de tours syntaxiques. « Pour le Mérina, dit M. Paulhan, il y a deux sortes de langages : le langage simple, ordinaire, spontané, qui est celui de la conversation, des contes, des discours, et d'autre part le langage supérieur (ambony), noble, recherché, le langage qui est une étude et une science ; c'est la langue des chansons, des *hain-teny* et des proverbes ». (Meillet 1913 : 356-357)

L'intérêt de Meillet pour la découverte des *hain-teny* s'inscrit dans une perspective comparative. Les caractéristiques de cette « littérature non écrite » et la distinction entre les deux types de langues font écho à ses thèses sur la question homérique, qui trouveront leur formulation la plus radicale une décennie plus tard.

## 2 MARCEL JOUSSE ET LES LOIS DU « STYLE ORAL »

Parmi les lecteurs du livre de Paulhan, figure un autre élève atypique de Meillet : le père Marcel Jousse. C'est un autodidacte qui, au lendemain de la Grande Guerre, développe une anthropologie linguistique à la confluence de trois disciplines : la psychologie, l'ethnologie et la linguistique. À partir de 1922, il se forme au Collège de France en psychologie auprès de Pierre Janet et au laboratoire de Phonétique expérimentale avec l'abbé Rousselot. Il suit également les cours de Marcel Mauss, Henri Delacroix et Georges Dumas<sup>14</sup>. De ses recherches au croisement des disciplines, il tire un ouvrage original : *Études de psychologie linguistique. Le style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs* (1925). Ce mémoire, dédié à l'abbé Rousselot, est atypique à plusieurs titres. Il est composé à 80 % de citations, que l'auteur hybride entre elles et qu'il croise avec sa propre terminologie. L'objectif de Jousse est d'extraire de ses lectures en psychologie, ethnographie, philosophie ou linguistique les caractéristiques d'un « style oral » qu'il postule universel. La confrontation entre des récitations orales issues de différents « milieux ethnographiques » le conduit à dégager des constances de ce style oral : le rôle du geste et du balancement dans la récitation et la mémorisation ; le parallélisme des schèmes rythmiques dans les récitatifs ; l'existence de phrases ou de morceaux de phrase hérités (ce qu'il appelle des « clichés propositionnels »)... Les *hain-teny* décrits par Paulhan sont l'un de ces « laboratoires ethniques » que Jousse mobilise à plusieurs reprises et qui lui servent

14 L'avant-propos du *Style oral* évoque les échanges interdisciplinaires qui ont participé à la formation de Jousse : « La Psychologie expérimentale commence à prendre contact avec l'Ethnographie, la Linguistique et la Phonétique expérimentale. Dans les réunions de techniciens, comme celles de la Société de Philosophie, MM. Brunot, Delacroix, G. Dumas, Pierre Janet, Lévy-Bruhl, Mauss, Meillet, Pernot, Piéron, Vendryes échangent leurs idées sur un même sujet. Des travaux de synthèse, comme le Cours magistral sur le Langage et la Pensée professé ces deux dernières années en Sorbonne [par Henri Delacroix] rapprochent les conclusions de ces spécialistes. Le temps semble venu de chercher à envisager certains problèmes complexes sous un jour moins réduit. » (Jousse 1925 : 1). Sur la formation de Jousse auprès de Janet, cf. Guérinel 2008 ; sur sa formation linguistique, cf. Testenoire 2019.

à dégager les caractéristiques de ce style oral. La « poésie orale », on le constate, est appréhendée selon deux perspectives très différentes chez les deux auteurs. Chez Paulhan, la collecte et la description des poèmes vise à comprendre leur rôle dans la vie socio-culturelle des Mérimas auprès desquels il a vécu. Nul terrain chez Jousse, mais l'ambition de formuler des lois universelles au service d'un projet anthropologique global. Son objet est ce qu'il appelle l'« Homme vivant » selon une conception holiste qui appréhende d'un même mouvement ses caractéristiques physiologiques et spirituelles<sup>15</sup>. La recherche de principes universels d'un style oral, amorcée avec le mémoire de 1925, est poursuivie par Jousse dans des publications<sup>16</sup> et surtout dans son enseignement<sup>17</sup>. Il y dégage trois lois fondamentales, baptisées, selon la terminologie idiosyncrasique qu'il développe : le « rythmo-mimisme » (la tendance humaine à mimer et à mémoriser par le corps et les gestes), le « bilatéralisme » (un binarisme physiologique qui expliquerait les parallélismes de construction des productions des milieux oraux) et le « formulisme ».

C'est autour de cette notion de formule chez Homère que Marcel Jousse « s'est », selon ses dires, « rencontré avec Meillet<sup>18</sup> ». Voici le récit qu'il en fait à ces étudiants :

Quand j'ai rédigé mon travail sur le style oral, j'ai été en contact avec un des plus grands de la linguistique d'Homère, M. le Pr. Meillet qui malheureusement est mort en laissant dans les rangs scientifiques français une place qui n'a pas été reprise. Meillet, depuis de longues années, avait senti philologiquement ce phénomène de la formule dans Homère et quand nous nous sommes trouvés en face à face, je le vois encore appuyé sur le bord de sa cheminée, je lui ai exposé les lois de la formule ou plus exactement du Formulisme, loi que je vais vous exposer d'ici quelques minutes. Je lui ai dit : « Les proverbes sarthois sont formulaires, le style du Kalévala est formulaire, il y en a beaucoup d'autres, par exemple le style des Hain-tenys Merina dont j'avais parlé avec mon cher maître le Dr. Pierre Janet, mais le style d'Homère s'avère normalement être formulaire puisqu'il est de style oral ». Je lui ai débité mon petit chapelet et M. le Pr. Meillet m'a dit : « C'est stupéfiant. Vous n'avez pas pu avoir entre les mains, par une voie dérivée, les feuilles que je suis en train de faire imprimer actuellement sous le titre : "Les Origines indo-européennes" ». J'ai répondu : « Mr. le Professeur j'aurais

15 Cet objet est repris à Rousselot qui déclare, dans sa leçon d'ouverture au Collège de France, que « la phonétique doit prendre pour base non des textes morts mais *l'homme vivant et parlant* » (Rousselot 1924 : 6). Le projet jousien est, en outre, inséparable du message évangélique et l'une des applications pratiques est de développer des méthodes de récitation religieuse.

16 Une partie des publications de Jousse a été remaniée et publiée à titre posthume par sa collaboratrice, Gabrielle Baron : elles sont disponibles dans Jousse 2008.

17 D'abord chargé de conférences libres à la Sorbonne, puis à la section des Sciences religieuses de l'EPHE, Jousse occupe la chaire d'anthropologie linguistique de l'École d'anthropologie de 1932 à 1952. L'ensemble de ses cours ont été transcrits par une sténotypiste professionnelle et publiés par l'association Marcel Jousse sous format CD-ROM (Jousse 2003). Ils sont aujourd'hui disponibles, en accès payant, sur le site de l'association : <https://www.marceljousse.com>. Pour citer ces cours, j'adopte les abréviations suivantes : EA pour École d'anthropologie et EPHE pour École pratique des hautes études.

18 Cours à l'EA, 17/11/1947 : 15.

certainement beaucoup profité de ces pages, mais je ne les ai pas eues entre les mains. » Il m'a dit : « Vous me donnez une des plus grandes joies scientifiques que je puisse éprouver. C'est avec tremblement que je risquais l'affirmation suivante : tout dans Homère est formulaire, et l'affirmation est tellement déroutante que je sens à l'avance se lever des résistances implacables ». M. Meillet y avait vu juste. (Cours à l'EPHE, 13/12/1944 : 87-88)

L'anecdote est racontée une demi-douzaine de fois dans les cours sténographiés de Jousse. Elle se situe en 1922 ou, plus vraisemblablement, en 1923, l'année de parution des *Origines indo-européennes des mètres grecs*. Cet opuscule d'une petite centaine de pages est issu d'un cours au Collège de France auquel Jousse a peut-être assisté : il constitue l'aboutissement des recherches de Meillet dans le domaine émergent de la métrique comparée<sup>19</sup>. Ce projet s'inscrit contre les méthodes de reconstitution historique d'une école de métriciens allemands dont l'un des représentants, Ulrich von Wilamowitz-Moellendorff, publie en 1921 un ouvrage sur la versification grecque. Dans son essai de comparaison entre les mètres de différentes langues indo-européennes – surtout entre les mètres grecs et védiques –, Meillet consacre un chapitre au vers des poèmes homériques, l'hexamètre dactylique. Il y défend l'hypothèse, « hardie mais sans doute nécessaire<sup>20</sup> », d'une origine étrangère, c'est-à-dire non indo-européenne, de l'hexamètre grec. Ce chapitre contient un développement, qui se relie de manière assez lâche à la démonstration principale, concernant le caractère traditionnel de la versification homérique. C'est à ce développement que Meillet fait allusion dans l'anecdote de Jousse :

L'épopée est toute faite de formules que se transmettaient les poètes. Qu'on prenne un morceau quelconque, on reconnaît vite qu'il se compose de vers ou de fragments de vers qui se retrouvent textuellement dans un ou plusieurs passages. Et même les vers dont on ne trouve pas les morceaux dans un autre passage ont aussi le caractère de formules, et ce n'est sans doute que par hasard qu'ils ne sont pas conservés ailleurs. Il est vrai, par exemple, que le vers A 554 :

ἀλλὰ μάλ' εὔκηλος τὰ φράζειαι ἄσσο' ἐθέλησθα

ne se lit pas dans le reste de l'Iliade ni dans l'Odyssée ; mais c'est qu'il n'y a pas eu d'autres occasions de l'employer. L'épopée homérique est une poésie de gens de métier, faite avec des formules apprises, et qu'il aurait été malaisé de composer autrement, avec le vers traditionnel qu'on y employait. (Meillet 1923 : 61)

L'existence de formules chez Homère telles que l'entend Meillet, c'est-à-dire les répétitions de vers ou de portions de vers dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, est un fait connu, depuis longtemps, des philologues. Mais ce qui était tenu jusque-là pour un résidu hiératique devient chez Meillet le principe même de la composition de

<sup>19</sup> Sur l'œuvre de métrique comparée de Meillet, dont le premier article remonte à 1897, on consultera Bader 1988.

<sup>20</sup> Meillet 1923 : VIII.

l'épopée. L'affirmation est totalisante (« L'épopée est toute faite de formules ») avec cet argument que ce qui n'est pas répété dans les poèmes homériques l'est en puissance : il le deviendrait si toutes les épopées de la Grèce archaïque nous étaient transmises. La position radicale de Meillet sur le caractère traditionnel de l'épopée homérique séduit Jousse, mais elle sera mal reçue<sup>21</sup>. Une anecdote, que Jousse prend manifestement souvent plaisir à raconter à ses étudiants, illustre cette réception. Elle concerne un de ses co-jésuites, le père Louis Mariès, helléniste, arménologue et auditeur des cours de métrique de Meillet au Collège de France, que ce dernier remercie dans l'avant-propos des *Origines indo-européennes*<sup>22</sup> :

Un jour que je venais de voir Meillet alors le grand maître de la linguistique et en même temps le maître d'un de nos philologues, le P. Mariès, je rencontre le dit Mariès. Au cours de ma visite à Meillet, je lui avais montré ma découverte du Style formulaire d'Homère. [...] Je rencontre donc Mariès au retour de ma visite à Meillet et je lui dis : « Mariès, mon ami, écoutez cette page sur Homère ». Et je lui lis la page de Meillet. Il me rétorque alors : « Ah c'est bien vous, avec vos façons unilatérales d'affirmer vos idées. Évidemment, il y a des épithètes homériques, mais c'est aller vraiment trop loin d'affirmer qu'Homère est tout fait de formules – Attention, cher ami. Savez-vous de qui est cette page ? Elle n'est pas de moi, mais de Meillet ». Alors il est parti écumant de colère : « C'est bien encore vous d'essayer de faire pénétrer vos idées chez les gens par le gros bout »... (Cours à l'EA, 01/03/1943 : 233-234)

Cette anecdote révèle le rôle que Jousse attribue à la découverte de la page de Meillet sur le style formulaire d'Homère lors de la préparation du *Style oral*. Elle fonctionne surtout pour lui comme une caution. Meillet, affirme-t-il, « a été [son] garant dans le formulisme du style homérique<sup>23</sup> ». Il est une autorité incontestable dont Jousse se prévaut en différents endroits de ses cours<sup>24</sup>. Aussi la page de Meillet est-elle citée dans le mémoire sur le *Style oral* où elle est présentée comme une confirmation « avec tant de compétence, des résultats de nos modestes recherches psycho-physiologiques<sup>25</sup> ».

21 Cf. par ex. Platt 1924. Dans la troisième édition de l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Meillet revient sur le mauvais accueil qu'a reçu les *Origines indo-européennes des mètres grecs* : « Sans doute les hellénistes ne sont, pour la plupart, pas sortis du scepticisme vis-à-vis des conclusions de cet ouvrage ; mais je crois y avoir appliqué correctement les méthodes de la grammaire comparée et les principes de la rythmique » (Meillet 1930 [1913] : XVI).

22 « Il me sera permis de remercier ici l'un des auditeurs de ce cours, M. l'abbé Mariès : c'est à la critique qu'il a faite de ce qui avait été dit sur l'hexamètre qu'on doit d'avoir proposé sur ce vers une hypothèse hardie, mais sans doute nécessaire » (Meillet 1923 : VIII).

23 Cours à la Sorbonne, 07/02/1957 : 126.

24 Cours à l'EPHE, 27/02/1934 : 299 ; Cours à la Sorbonne, 18/02/1954 : 204.

25 « "Et même", nous disait M. Meillet en nous remettant, à peine sèche, l'une des deux premières épreuves de son beau et hardi travail sur les Origines indo-européennes des mètres grecs, où les vues intuitives du grand linguiste français confirment, avec tant de compétence, les résultats de nos modestes recherches psycho-physiologiques, "et même les vers dont on ne retrouve pas le morceau dans un autre passage ont aussi le caractère de formule, et ce n'est sans doute que par hasard qu'ils ne sont pas conservés ailleurs". » (Jousse 1925 : 66).

Devant ses étudiants, Jousse livre une présentation quelque peu différente. S'il répète avoir découvert « avec Meillet<sup>26</sup> » ou « en même temps<sup>27</sup> » que lui le caractère formulaire du style homérique, il relativise le rôle de cette page 61 des *Origines indo-européennes des mètres grecs*. Celle-ci est réduite à l'observation d'un fait positif isolé. Cantonnée à un milieu ethnique donné, elle est un constat dont, seul, il aurait perçu la loi anthropologique sous-jacente :

Et je me suis rencontré avec le grand linguiste Meillet qui m'a dit : « Vous avez donné la loi anthropologique à ce que je ne croyais n'être qu'une découverte ethnique » (Cours à la Sorbonne, 04/02/1954 : 114)

Je n'avais pas besoin de l'assentiment de Meillet. J'avais la loi. Mais lui a immédiatement compris qu'il s'agissait d'un mécanisme anthropologique qui jouait sur ce qu'il avait pressenti dans Homère. (Cours à l'EA, 01/03/1943 : 233)

Si Marcel Jousse affirme ne rien devoir à Meillet pour la prise en compte de la formule chez Homère, c'est qu'il fait remonter cette intuition à son enfance et à deux sources principales : ses origines paysannes et son apprentissage du grec par mémorisation de chants entiers de l'*Illiade*<sup>28</sup>. D'après la présentation que Jousse en donne, la thèse de Meillet selon laquelle l'épopée homérique « est toute faite de formules » n'a pas eu d'incidence heuristique sur son travail. Elle relève davantage de la coïncidence confirmant et surtout légitimant les hypothèses développées dans le *Style oral*. L'affirmation du caractère formulaire du style homérique n'a d'ailleurs pas la même portée chez les deux savants. Jousse ne tient ainsi pas toujours compte de la position exacte de Meillet sur la composition de l'*Illiade* et de l'*Odyssée*. Alors que celui-ci affirme que « l'épopée est une poésie de gens de métier », constituée avec un « mètre savant », Jousse lui fait dire que les aèdes employaient les formules « sans savoir ce qu'ils faisaient » :

Il y a 10 ans nous montrions qu'Homère n'était pas fait de mots, mais n'était fait que de gestes propositionnels balancés. Immédiatement nous avons eu le plus grand des linguistes philologistes M. Meillet qui a vu s'éclairer par cette loi un des grands problèmes de la stylistique gréco-latine. Et il a montré dans son « Origine indo-européenne des mètres grecs » que le vers homérique se composait de 2 balancements qui sont des formulations toutes faites, transmises traditionnellement depuis des siècles aux aèdes qui les employaient sans savoir ce qu'ils faisaient. (Cours à l'EPHE, 22/01/1935 : 171)

26 Cours à l'EPHE, 19/12/1939 : 93; Cours à l'EA, 27/03/1950 : 389 ; 12/03/1951 : 340.

27 Cours à l'EA, 28/02/1949 : 338.

28 « C'est ma mère qui, sans s'en douter, m'a fait comprendre Homère, ce que n'avaient pas compris mes professeurs. La preuve, c'est que je n'ai vu que Meillet, le grand linguiste, le grand maître de la littérature grecque, à comprendre ce que j'apportais et qu'il n'avait fait qu'entrevoir comme un phénomène propre à Homère et non comme une loi anthropologique. » (Cours à la Sorbonne, 14/02/1957 : 151). Pour la seconde source de l'intuition du formulisme d'Homère, son apprentissage du grec par mémorisation selon la méthode de Maunoury, cf. Guérinel 2009.

L'écart entre la composition indo-européenne, traditionnelle et savante telle que l'envisage Meillet et la théorie du formulisme « qui joue spontanément » de Jousse confirme que la métrique comparée du premier sert surtout de caution au second.

Si Meillet est une référence constante dans le discours jouszien c'est aussi en raison de l'accueil qu'il a réservé à ses travaux et dont Jousse conserve un souvenir très favorable. Le linguiste, en effet, lit le *Style oral* lors de sa parution et en rend compte dans le *BSL*. Jousse parle à ce sujet d'« un compte rendu très élogieux, et ce qui vaut beaucoup mieux, très éclairant de mon Mémoire sur le Style oral<sup>29</sup> ». La recension, toute positive qu'elle soit, contient néanmoins un chapelet de critiques quant à la méthode :

Le livre de M. Jousse pose la question plus qu'il ne la résout ; il renferme souvent des citations – il en est encombré – au lieu des formules de l'auteur ; il arrive brusquement à des conclusions sur des textes particuliers ; ces conclusions demandent à être examinées en détail, confrontées avec des faits positifs, et il y aurait eu avantage à prendre pour exemple des textes dont la date serait fixée par des données objectives plutôt que des documents sur lesquels se sont élevées déjà des discussions infinies. Mais tout ceci n'est pas l'essentiel de l'ouvrage. (Meillet 1925 : 5)

L'essentiel, aux yeux de Meillet, est le caractère séminal du *Style oral* : son mérite premier est d'ouvrir « une série de recherches qui permettront de voir d'une manière plus réelle qu'on ne faisait l'élément rythmique du langage » (*ibid.*). Meillet se révèle un lecteur critique mais intéressé des travaux de Jousse. On devine que le linguiste déplore la place importante qu'occupe l'exégèse biblique dans le *Style oral*, « ces documents sur lesquels se sont élevées déjà des discussions infinies » désignant, selon toute vraisemblance, les Évangiles. Ses réticences portent aussi sur la quête jouszienne d'universalisme qui se dispense des rigueurs de la méthode comparative. Il perçoit en revanche l'intérêt d'une application des théories de Jousse à la poésie des anciens textes des langues indo-européennes.

Ce qui frappe, en définitive, est la profonde asymétrie dans la relation entre les deux savants. Alors que le nom de Meillet revient régulièrement chez Jousse, nous n'avons pas trouvé à ce jour, en dehors de ce compte rendu, une seule mention de Jousse et de son *Style oral* ni dans l'œuvre de Meillet ni dans ses manuscrits déposés au Collège de France. Les pages des *Origines* sur Homère ne doivent rien aux recherches de Jousse : dans ce « caractère de formules » prêté aux vers homériques et dans cette « poésie de gens de métier » attribuée aux aèdes, on lit plutôt l'écho de la description des *hain-teny* faite par Paulhan et des deux types de langage qu'elle révèle. Cependant, il est possible que le livre de Jousse ait ouvert à Meillet le champ d'intérêt de la comparaison entre différentes traditions poétiques orales, dans lequel il devait pousser un troisième de ses étudiants.

29 Cours à l'EPHE, 15/04/1942 : 333.

### 3 MILMAN PARRY, DES FORMULES HOMÉRIQUES À L'ORAL POETRY

Ce troisième étudiant est Milman Parry, une figure mythique des études homériques<sup>30</sup>. Fraichement diplômé de l'université de Berkeley, ce dernier arrive à Paris en 1924 pour obtenir un doctorat ès lettres. Son projet initial est d'inscrire une thèse sur Homère sous la direction de Victor Bérard. Après le refus de ce dernier, il s'oriente vers Maurice Croiset puis vers Aimé Puech et travaille sur la question des épithètes dans les poèmes homériques. Il soutient ses thèses de doctorat en Sorbonne, le 31 mai 1928, devant un jury présidé par Antoine Meillet et composé de trois hellénistes – Maurice Croiset, Louis Méridier, Aimé Puech – et du linguiste Joseph Vendryes. La thèse principale, *L'épithète traditionnelle dans Homère* (Parry 1928a), et la thèse complémentaire, *Les formules et la métrique d'Homère* (Parry 1928b), sont deux monuments des études homériques. Elles renouvellent la conception du rôle des épithètes ornementales dans la structure de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* en posant les premières pierres du concept de formule, qui deviendra incontournable dans la critique homérique et dans les théories oralistes au xx<sup>e</sup> siècle. Or, c'est durant le séjour parisien de 1924-1928 que Parry découvre les travaux d'Antoine Meillet. Comme le souligne Charles de Lamberterie, l'influence de Meillet sur Parry est décisive à plus d'un titre<sup>31</sup>. Il s'agit, en réalité, d'une influence à double détente.

L'influence de Meillet se lit, tout d'abord, dans les thèses de 1928. En choisissant d'étudier les épithètes ornementales, Milman Parry s'attaque à un sujet classique de la critique homérique. Il s'appuie sur les travaux de la philologie allemande, en particulier l'essai de Heinrich Düntzer, *Homerische Abhandlungen* (1878), qui établissait une relation entre les épithètes homériques et les contraintes de la versification. Ce dernier suggérait que les épithètes homériques n'étaient pas sélectionnées pour leur sens mais pour leur valeur métrique. Milman Parry démontre la validité de cette proposition grâce à un travail de statistique et d'analyse de la distribution des épithètes aux différentes positions du vers. En s'intéressant spécifiquement à la structure nom-épithète qui désigne les dieux et les héros, il établit que la majorité des épithètes dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne s'appliquent pas à un personnage spécifique mais n'ont « de rapport ni avec les idées des mots de la phrase ni avec celles du passage où elle[s] se trouv[ent] » (Parry 1928a : 25). Ces épithètes fixes sont dites « génériques » et forment un système : « Il est évident que l'existence dans la diction de ce système des épithètes génériques s'appliquant à n'importe quel héros doit inévitablement entraîner le choix de l'épithète, non pas selon le caractère du

30 Pour le parcours de Parry, on s'appuie sur la biographie, récente et très bien documentée, de Kaniel (2021), qui complète l'introduction d'Adam Parry (1971) aux œuvres de son père. Sur la dimension mythique de la figure de Parry dans le discours historiographique, cf. Reece 2019.

31 Cf. Lamberterie 1997. De Vet (2005) a aussi étudié les années de thèse de Parry mais la présentation qu'elle fait du contexte intellectuel du Paris des années 1920 et d'un Meillet structuraliste est très approximative, pour ne pas dire erronée.



héros, mais selon la valeur métrique du nom » (*ibid.* : 115). Parry décrit ce système comme une caractéristique de l'épopée homérique. Il montre que les épithètes n'ont pas le même emploi chez les auteurs postérieurs, comme Virgile, où elles ne sont pas sélectionnées en fonction de la versification. Aussi Parry envisage-t-il l'existence de ce « système de formules » noms-épithètes comme un trait de ce qu'il appelle la « diction aédique ». S'il définit la formule, au début de sa thèse, de façon très générale comme « une expression qui est régulièrement employée, dans les mêmes conditions métriques, pour exprimer une certaine idée essentielle » (*ibid.* : 16), ses analyses métriques précisent son rôle dans le fonctionnement du texte homérique. La structure nom-épithète, en ce qu'elle relève « d'un système de formules, composé d'un ensemble de systèmes plus petits » (*ibid.* : 22) devient à la fois une preuve et une composante essentielle du caractère traditionnel du style de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

La convergence avec les vues de Meillet exposées dans les *Origines indo-européennes des mètres grecs* est évidente. Parry reconnaît sa dette envers lui au début de sa thèse et cite *in extenso* la page 61 des *Origines* (*ibid.* : 10). Ses recherches métriques ont indubitablement bénéficié du contact et de la lecture de Meillet. Ce dernier écrit avoir souvent discuté avec Parry de ses recherches sur la langue homérique (Kanigel 2021 : 122) et il est presque certain que, sans être inscrit à l'École pratique des hautes études, le savant américain a suivi ses conférences de grammaire comparée<sup>32</sup>. Meillet d'ailleurs ne s'y trompe pas et présente les thèses de Parry, dans les *BSL*, comme une confirmation de ses conceptions sur la composition homérique :

L'aède qui, sans cesse, improvise à demi, ne peut s'exprimer en vers – et le vers homérique, mal adapté à la structure du grec, présentait sans cesse des difficultés – que s'il a dans sa mémoire, un large jeu de possibilités : suivant l'exemple bien connu, il faut qu'il sache que, dans la poésie épique, on dit *πατρίδα γαίαν, πατρίδι γαίη* mais *πατρίδος αἴης* ; de même *πᾶσαν ἐπ' αἴαν*, Θ 1, I 506, Ψ 742, Ω 695, est possible, mais on ne pouvait dire que *διὰ γαίης*, E 545, *ἀπὸ γαίης* Θ 16, etc. C'est ce qui m'a fait dire que la langue homérique est toute formulaire ; cette affirmation a scandalisé certains philologues ; mais elle répond à une réalité certaine, évidente pour qui a le sens du style homérique, et pour qui comprend que le style d'un artiste personnel comme Pindare et le style impersonnel d'aèdes anonymes dominés par les exigences d'une récitation orale – récitation chantée avec accompagnement d'un instrument marquant le rythme – sont de deux espèces différentes. Il est impossible de savoir si les aèdes grecs se sont servis d'aide-mémoires écrits, ou à partir de quelle date les poèmes ont été fixés par écriture. Le fait essentiel est que ces poèmes étaient destinés à une récitation, et qu'ils reposent sur d'anciennes

<sup>32</sup> Dans le rapport de ses conférences de 1928 paru dans l'*Annuaire de l'EPHE*, Meillet signale la parution des thèses de Parry comme il le fait pour ses autres étudiants officiellement inscrits et Vendryes (1937 : 32) cite Parry parmi les étudiants de Meillet à l'EPHE qui n'ont pas nécessairement « laissé trace de leur passage dans les *Annuaire*s de l'école ».

semi-improvisations orales, analogues à celles des récitants de chansons épiques serbes, et que, par suite, des formules sont à la fois nécessaires au récitant pour constituer son texte au fur et à mesure de la récitation et attendues des auditeurs dont elles soulagent l'effort d'attention. (Meillet 1928 : 100-101)

Dans ce texte, Meillet va beaucoup plus loin que ce qu'avance le livre dont il rend compte. Parry, dans ses thèses de 1928, n'aborde, en effet, que de façon prudente la question homérique<sup>33</sup>. Surtout, il ne se prononce à aucun moment sur le caractère oral de la composition des poèmes. Une prudence que lui reproche Meillet lors de sa soutenance, et dont il ne s'embarrasse pas dans sa recension. En mettant en relation le système formulaire établi par Parry avec le caractère oral de la composition aédique, Meillet donne une seconde orientation aux recherches de Parry.

Le rapprochement établi par Meillet entre les « anciennes semi-improvisations orales » et « celles des récitants de chansons épiques serbes » n'est pas anodin. Il s'agit d'une allusion aux travaux de l'ethnologue Matija Murko sur la poésie épique yougoslave. Celui-ci avait donné des conférences sur ce sujet à la Sorbonne sur l'invitation de l'Institut d'études slaves, les 23, 24 et 25 mai 1928, soit quelques jours avant la soutenance de Parry. Dans l'ouvrage qui en est résulté, Murko multiplie les rapprochements entre les aèdes de la Grèce archaïque et les chanteurs épiques yougoslaves sur lesquels il a enquêté<sup>34</sup>. Aussi c'est bien grâce à Meillet que Murko assiste à la soutenance de Parry et qu'en retour Parry découvre l'intérêt des enquêtes de Murko pour ses propres recherches. Dans les notes rédigées lors de ses deux séjours en Yougoslavie de 1933 à 1935 et qui seront publiées à titre posthume, Milman Parry souligne le rôle déterminant joué par la découverte du travail de Murko :

*My first studies were on the style of Homeric poems and led me to understand that so highly formulaic a style could be only traditional. I failed, however, at the time to understand as fully as I should have that a style such as that of Homer must not only be traditional but also must be oral. It was largely due to the remarks of my teacher M. Antoine Meillet that I came to see, dimly as first, that a true understanding of the Homeric poems could only come with a full understanding of the*

33 Tout juste lit-on que le système de formules « empêche de façon absolue d'y voir l'œuvre d'un poète individuel » (Parry 1928a : 22) et qu'il faut « se garder de voir la moindre preuve de ce qu'on appelle l'unité des poèmes homériques » dans les similitudes du fonctionnement formulaire dans l'*Illiade* et l'*Odyssée* (*ibid.* : 240).

34 Cf. Murko 1929 : 5, 9, 15-16, 25. Ce rapprochement figure déjà chez Van Gennep (1909 : 51-53). Parmi les passages qui ont dû fasciner Parry, citons : « D'une manière générale, on peut dire (voir ce qui a été dit plus haut sur le débit des chants) qu'au moins tous les chanteurs de quelque valeur sont jusqu'à nos jours des improvisateurs. Aussi est-il superflu de débattre, comme l'ont fait les philologues classiques, la question de savoir si les aèdes préhomériques ont été suivis de rhapsodes ou simples récitateurs, puisque des aèdes, c'est-à-dire des chanteurs qui composent eux-mêmes des poèmes, se trouvent encore aujourd'hui des rhapsodes. J'ai vu moi-même plusieurs de ces chanteurs-poètes, et j'ai des renseignements dignes de foi sur d'autres. » (Murko 1929 : 25). Ce constat sera systématisé dans l'*oral theory* de la façon suivante : « Singer, performer, composer, and poet are one under different aspects but at the same time. Singing, performing, composing are facets of the same act. » (Lord 1960 : 13).

*nature of oral poetry. It happened that a week or so before I defended my theses for the doctorate at the Sorbonne Professor Mathias Murko of the University of Prague delivered in Paris the series of conferences which later appeared as his book La poésie populaire épique en Yougoslavie au début du xx<sup>e</sup> siècle. I had seen the poster for these lectures but at the time I saw in them no great meaning for myself. However, Professor Murko, doubtless due to some remark of M. Meillet, was present at my soutenance and at that time M. Meillet as a member of my jury pointed out with his usual ease and clarity this failing in my two books. It was the writings of Professor Murko more than those of any other which in the following years led me to the study of oral poetry in itself and to the heroic poems of the South Slavs. (Parry A. 1971 : 439)*

Rentré aux États-Unis, Parry oriente ses recherches vers la description du système formulaire envisagé comme « *the epic technique of Oral Verse-Making*<sup>35</sup> ». Ses articles parus dans les *Harvard Studies in Classical Philology* en 1930 et 1932 cherchent à démontrer que les caractéristiques traditionnelles du style homérique mises en évidence dans la thèse sont nécessairement imputables à une composition orale. La lecture de Jousse et de Murko amène Parry à rechercher les caractéristiques du style oral prêté à Homère dans la confrontation avec d'autres traditions épiques. C'est ainsi que prend forme le projet de comparaison entre la tradition poétique dont il fait l'hypothèse dans la Grèce archaïque et celle contemporaine des *guslari* yougoslaves, sur laquelle il enquête avec son élève Albert Lord entre 1933 et 1935. Ce projet, dans son inspiration (le relativisme qui sous-tend une telle démarche comparative) et dans ses méthodes (entreprise de sauvetage, collaboration avec des assistants « natifs », techniques d'enregistrement, etc.), doit plus à l'anthropologie, en particulier de tradition américaine que représente Alfred Louis Kroeber, dont Parry a suivi les cours à Berkeley, qu'à la tradition philologico-linguistique incarnée par Meillet<sup>36</sup>. C'est néanmoins ce dernier qui, dans l'itinéraire de Parry, a mis en relation ces deux traditions, donnant l'impulsion à ses dernières recherches.

Meillet n'a pas pu prendre connaissance des résultats de ce travail de terrain, rendus publics bien après sa mort. Il ne fait aucune allusion aux articles des *Harvard Studies* dont il aurait pu, en revanche, prendre connaissance et qui développaient les pistes qu'il avait suggérées lors de la soutenance. Seules les thèses de Parry sont prises en compte : il les intègre à bibliographie de la 3<sup>e</sup> édition de *l'Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (1930 avec un avant-propos daté de 1929) et il enrichit le chapitre intitulé « La langue homérique » d'un long développement sur la formule. Ces pages ne reprennent pas la démonstration métrique de Parry,

35 Cf. ses deux grands articles parus en 1930 et 1932 dans les *Harvard Studies in Classical Philology* (Parry A. 1971 : 266-364).

36 À la suite de Foley (1988 : 1-18), on s'accorde pour considérer que ces deux traditions – celle de la philologie classique et celle de l'anthropologie – sont les principales sources du travail de Parry. Sur les affinités entre les idées de Kroeber, qui fut l'un des premiers étudiants américains de Boas, et les recherches de Parry, cf. García 2001.

mais justifient la thèse des *Origines* d'une épopée « toute faite de formules que se transmettaient les poètes » par les modalités de composition et de récitation orales :

Du reste, l'aède, qui improvise toujours en quelque mesure, ne peut réciter librement que s'il dispose de formules toutes prêtes, propres à remplir les diverses parties des vers. [...]

La poésie homérique est ainsi faite de formules propres à remplir chacune une place déterminée du vers, et qui sont non pas évitées, mais recherchées ; car elles soulagent l'attention de l'auditeur et elles facilitent la récitation toujours renouvelée de l'aède. (Meillet 1930 : 176)

En somme, Meillet défend l'idée d'un stock de formules préétablies apprises par les aèdes – une idée qui a cours depuis le XIX<sup>e</sup> siècle – loin du caractère modulaire de la composition orale tel que le théoriserait l'*oral theory* de Lord et de ses successeurs. Les écrits de Parry présentent sur ce point des ambiguïtés, ainsi que l'a montré David Bouvier (2015). Parry reprend certes à ses prédécesseurs l'idée de stock de formules héritées par les aèdes d'une tradition antérieure, mais ses réflexions sur l'analogie (Parry 1928a : 185 *sqq.*) ouvrent la voie à la conception d'une composition non pas par mémorisation mais par recréation<sup>37</sup>. Les formules ne seraient pas apprises par cœur pour être intégrées dans l'improvisation, comme le suppose Meillet, mais elles seraient le support d'une mémoire inventive, apte à susciter d'autres formules pour les besoins de la diction épique. On passe ainsi d'une conception de la formule comme forme fixe insérée dans un poème envisagé comme une combinatoire (les « formules toutes prêtes, propres à remplir les diverses parties des vers » de Meillet), à un instrument souple et génératif : la formule, non plus comme un stock préalable, mais comme un effet du processus de composition orale.

## CONCLUSIONS

Bien que l'accent ait été mis, dans ce parcours, sur le dialogue que chaque savant entretient avec Meillet, ce qui se dégage, avant tout, est l'existence d'un réseau. De même que Paulhan et Jousse se citent mutuellement<sup>38</sup>, de même, Parry reconnaît sa dette envers Jousse pour avoir donné des soubassements anthropologiques aux conceptions romantiques sur l'oralité des analystes et des collectionneurs de *Volks-*

37 Voici un passage de la thèse de Parry qui illustre la conception dynamique de la formule qu'on y trouve : « La diction épique, tendant toujours à rendre aussi simple et aussi facile que possible l'expression des idées de la poésie héroïque, employa à cette fin le moyen de l'analogie, et elle s'en est servie jusqu'à ce que la complexité des idées à exprimer en rendit l'usage impossible. On peut exprimer ce fait en termes plus concrets. Les aèdes, cherchant toujours pour l'expression de chaque idée dans la poésie héroïque une formule à la fois élevée et facile à manier, créaient – en tant que le résultat était compatible avec leur sens du style héroïque – de nouvelles expressions de la manière la plus simple : ils modifiaient une expression qui existait déjà. C'est à ce procédé que sont dues toutes les séries de formules qui ont déjà été étudiées. » (Parry 1928a : 186).

38 Cf. Paulhan Jac. 1982 : 259 ; Paulhan 2009 : 50 ; Jousse 1925 : 80, 100-108, 110-111, 135, 160, 189, 196 ; 2008 : 253.

*lieder*. Parry trouve dans l'affirmation jousienne de « lois universelles du Style oral » (Jousse 1925 : 112) une assise théorique à son projet de comparaison entre différentes traditions poétiques<sup>39</sup>. Jousse, de son côté, ne cesse de recommander à ses étudiants les travaux de Parry qu'il présente comme son « élève », son « disciple » ou encore son « jeune collaborateur », ce qui paraît a minima exagéré<sup>40</sup>. Au centre de ce réseau, Meillet s'impose par sa capacité à mettre en relation des champs de savoirs qui s'ignorent. Ainsi en va-t-il des *hain-teny* qu'il rapproche de la « littérature non écrite, qui a dû exister bien ailleurs qu'à Madagascar » ou du fonctionnement formulaire de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* où il voit la trace « d'anciennes semi-improvisations orales, analogues à celles des récitants de chansons épiques serbes » décrites par Murko. Ce tropisme comparatif et cette propension à faire dialoguer les savoirs disciplinaires s'illustrent aussi dans les échanges avec Paulhan, Jousse et Parry puisque leurs recherches elles-mêmes débordent du champ de spécialité de Meillet. Aussi ses comptes rendus dans les *BSL* cherchent-ils d'abord à en dégager ce qui est « suggestif pour le linguiste » (Meillet 1928 : 102). Sa lecture des travaux sur la poésie orale est guidée par ses propres questionnements, en particulier autour de la langue homérique.

Antoine Meillet a consacré de nombreux travaux aux propriétés linguistiques du texte homérique. Ses conclusions sont connues et ont été globalement validées : il s'agit d'une langue « artificielle » ou « littéraire », qui ne peut être réduite à aucun dialecte historique et qui est largement déterminée par les contraintes du mètre. De ces caractéristiques linguistiques, Meillet déduit des hypothèses sur les conditions de production des poèmes : un texte transmis par une tradition « de gens de métier » avant d'être altéré par la tradition manuscrite<sup>41</sup>. Sans se prononcer précisément sur la part de l'écrit et de l'oral dans cette tradition, Meillet partage l'essentiel des pré-supposés analystes qui ont cours dans la philologie de son temps, en particulier de langue allemande. Dans ce bagage de conceptions partagées au début du XX<sup>e</sup> siècle figure aussi l'idée que les textes dits traditionnels sont composés de « clichés ». Le qualificatif « traditionnel », imprécis voire fourre-tout, prend peu à peu une consistance, dans le premier tiers du siècle, grâce à la description du fonctionnement dans différentes langues de ces « clichés » devenus « formules ». Dans ce processus, les

39 Cf. Parry A. (1971 : 270, 377, 445). Dans ses notes publiées à titre posthume, Parry mentionne cinq savants qui ont joué un rôle déterminant dans son orientation vers l'étude de l'oralité : Marcel Jousse, Gerhard Gesemann, Wilhelm Radloff – deux savants précurseurs dans l'étude de la poésie populaire des Balkans et d'Asie centrale – Matija Murko et Antoine Meillet.

40 Cf., entre autres, Cours à l'EPHE, 28/11/1933 : 58-59 ; 01/06/1937 : 537 ; 19/11/1941 : 56 ; Cours à l'EA, 18/01/1941 : 59 ; 17/01/1944 : 17 ; Cours à la Sorbonne, 04/06/1931 : 146 ; 07/02/1952 : 107 ; 16/02/1956 : 190 ; 14/03/1957 : 269... Si Parry collabore certainement avec Jousse à Paris et reste en contact avec lui après son retour aux États-Unis, il n'est pas à proprement parler son élève car Jousse n'enseigne pas encore au moment de son séjour parisien.

41 Cf. Meillet 1908-1909, 1910, 1918a, 1918b, 1923, 1930 [1913]. À noter qu'avant de figurer dans les *Origines indo-européennes des mètres grecs*, l'expression « gens du métier » pour qualifier les aèdes apparaît dans Meillet 1909-1910 : 97.

travaux de Paulhan, de Jousse et de Parry jouent un rôle aussi déterminant que la lecture qu'en fait Antoine Meillet. C'est parce que ce dernier a lu des travaux sur la poésie orale dans d'autres aires culturelles et linguistiques qu'il perçoit les potentialités de l'analyse du système formulaire développée par Parry pour l'hypothèse d'une transmission orale des épopées homériques. Meillet contribue ainsi à placer la formule au cœur de la description de l'oralité poétique. Postulant des aèdes « ayant hérité d'une tradition lettrée » (Meillet 1918a : 314) et des « formules qui préexistaient à la composition des poèmes l'*Iliade* et l'*Odyssée* » (Meillet 1930 : 177), ses conceptions diffèrent des positions oralistes développées ultérieurement ; elles en constituent néanmoins un jalon essentiel.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Sources primaires*

- Hubert, Henri & Marcel Mauss. 2021. *Correspondance (1897-1927)*, éd. par Rafael Faraco Benthien, Christophe Labaune & Christine Lorre. Paris : Garnier.
- Jousse, Marcel. 1925. *Études de psychologie linguistique. Le style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs*. Paris : Beauchesne.
- Jousse, Marcel. 2003. *Transcription des sténotypies professionnelles des cours oraux du Professeur Marcel Jousse*, CD-ROM. Paris : Association Marcel Jousse.
- Jousse, Marcel. 2008. *L'anthropologie du geste*. Paris : Gallimard.
- Meillet, Antoine. 1897. De la partie commune des pâdas de 11 et de 12 syllabes dans le maṇḍala III du Rgveda. *Journal asiatique* 91 : 266-300.
- Meillet, Antoine. 1908-1909. Du caractère artificiel de la langue homérique. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 15 : 165-169.
- Meillet, Antoine. 1909-1910. P. Cauer. *Grundfragen der Homerkritik* [compte rendu]. *BSL* 16 : 95-98.
- Meillet, Antoine. 1910. Sur la valeur du F chez Homère. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 16 : 31-45.
- Meillet, Antoine. 1912. L'évolution des formes grammaticales. *Scientia* 12 : 384-400.
- Meillet, Antoine. 1913. Jean Paulhan. *Les hain-teny merinas* [compte rendu]. *BSL* 18 : 356-357.
- Meillet, Antoine. 1918a. Sur une édition linguistique d'Homère. *Revue des études grecques* 31 : 277-314.
- Meillet, Antoine. 1918b. Le témoignage de la langue homérique et les exigences du vers. *BSL* 21 : 28-30.
- Meillet, Antoine. 1921. *Linguistique générale et linguistique historique*. Paris : Champion.
- Meillet, Antoine. 1923. *Les origines indo-européennes des mètres grecs*. Paris : Presses universitaires de France.
- Meillet, Antoine. 1925. Marcel Jousse. *Études de psychologie linguistique* [compte rendu]. *BSL* 26 : 5.
- Meillet, Antoine. 1928. Milman Parry. *L'épithète traditionnelle dans Homère et Les formules et la métrique d'Homère* [compte rendu]. *BSL* 29(2) : 100-102.
- Meillet, Antoine. 1930. *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : Hachette.
- Murko, Mathias. 1929. *La poésie populaire épique en Yougoslavie au début du xx<sup>e</sup> siècle*. Paris : Champion.
- Parry, Adam. 1971. *The Making of Homeric Verse. The Collected Papers of Milman Parry*. New York & Oxford : Oxford University Press.
- Parry, Milman. 1928a. *L'épithète traditionnelle dans Homère. Essai sur un problème du style homérique*. Paris : Les Belles Lettres.

- Parry, Milman. 1928b. *Les formules et la métrique d'Homère*. Paris : Les Belles Lettres.
- Paulhan, Jacqueline, dir. 1982. *Jean Paulhan et Madagascar, 1908-1910*. Paris : Gallimard (Cahiers Jean Paulhan, 2).
- Paulhan, Jean. 1912. Les hain-teny merinas. *Journal asiatique* 19(2) : 133-162.
- Paulhan, Jean. 1913a. *Les hain-teny merinas. Poésies populaires malgaches recueillies et traduites par Jean Paulhan*. Paris : Paul Geuthner.
- Paulhan, Jean. 1913b. L'évolution des formes grammaticales [compte rendu de Meillet 1912]. *Le Spectateur* 43 : 79-81.
- Paulhan, Jean. 2007. *Lettres de Madagascar 1907-1910*, éd. par Laurence Ink. Paris : Éditions Claire Paulhan.
- Paulhan, Jean. 2009. *Œuvres complètes II : L'Art de la contradiction*, éd. par Bernard Baillaud. Paris : Gallimard.
- Paulhan, Jean. 2011. *Œuvres complètes III : Les Fleurs de Tarbes*, éd. par Bernard Baillaud. Paris : Gallimard.
- Platt, Arthur. 1924. The Original Greek Metre. *Classical Review* 38(1) : 20-22.
- Rousselot, Jean-Pierre. 1924. *La phonétique expérimentale*. Paris : Bovin.
- Van Gennepe, Arnold. 1909. *La question d'Homère*. Paris : Mercure de France.
- Vendryes, Joseph. 1937. Antoine Meillet. *École pratique des hautes études, Section des Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1937-1938* : 5-37.
- Wilamowitz-Moellendorff, Ulrich von. 1921. *Griechische Verskunst*. Berlin : Weidmann.

#### Sources secondaires

- Bader, Françoise. 1988. Meillet et la poésie indo-européenne. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 42 : 97-125.
- Bouvier, David. 2015. Quand le concept de « formule » devient un obstacle épistémologique : la conception du stock de formules préfabriquées. *Gaia* 18 : 225-243.
- Coustille, Charles. 2014. Pour une soutenance de thèse de Jean Paulhan. *La littérature selon Jean Paulhan*, dir. par Clarisse Barthélémy. Paris : Classiques Garnier. 117-133.
- Coustille, Charles. 2018. *Antithèses. Mallarmé, Péguy, Paulhan, Céline, Barthes*. Paris : Gallimard.
- Deroy, Louis. 1988. Deux lettres inédites d'Antoine Meillet à Lucien Lévy-Bruhl. *HEL* 10(2) : 295-299.
- Faubleé, Jacques. 1970. Jean Paulhan malgachisant. *Journal de la Société des africanistes* 40(2) : 151-159.
- Faubleé, Jacques. 1984. Les études littéraires malgaches de Jean Paulhan. *Journal des africanistes* 54(1) : 79-93.
- Finnegan, Ruth. 1977. *Oral Poetry. Its Nature, Significance and Social Context*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Foley, John Miles. 1988. *The Theory of Oral Composition: History and Methodology*. Bloomington : Indiana University Press.
- García, John F. 2001. Milman Parry and A.L. Kroeber: Americanist Anthropology and the Oral Homer. *Oral Tradition* 16(1) : 58-84.
- Guérinel, Rémy. 2008. Marcel Jousse entre Pierre Janet et Joseph Morlaas. *Annales médico-psychologiques* 166 : 232-237.
- Guérinel, Rémy. 2009. L'apprentissage du grec par Auguste-François Maunoury (1811-1898) en dialogue avec l'œuvre de Marcel Jousse (1886-1961). *Translatio. La transmission du grec entre tradition et modernité*, dir. par Pascale Hummel. Paris : Philologicum. 35-51.
- Haring, Lee. 2014. Jean Paulhan's Research in Oral Literature. *Cahiers de littérature orale* 75-76 [https://doi.org/10.4000/clo.1855, consulté le 15/04/2022].
- Kanigel, Robert. 2021. *Hearing Homer's Song. The Brief Life and Big Idea of Milman Parry*. New York : Alfred A. Knopf.

- Keenan, Elinor. 1973. A Sliding Sense of Obligatoriness: The Polystructure of Malagasy Oratory. *Language in Society* 2(2) : 225-243.
- Lamberterie, Charles de. 1995. Tesnière et la linguistique historique. *Lucien Tesnière aujourd'hui*, dir. par Françoise Madray-Lesigne & Jeanine Richard-Zappella. Louvain & Paris : Peeters. 61-68.
- Lamberterie, Charles de. 1997. Milman Parry et Antoine Meillet. *Hommage à Milman Parry. Le style formulaire de l'épopée homérique et la théorie de l'oralité*, dir. par Françoise Létoublon. Amsterdam : Gieben. 1-22.
- Laurière, Christine. 2015. L'Institut français d'anthropologie (1910-1958), un long fleuve tranquille ? Vie et mort d'une société savante au service de l'ethnologie. *Les Carnets de Bérose* 7 : « 1913. La recomposition de la science de l'Homme ». 89-110. [<http://www.berose.fr/article675.html>, consulté le 15/04/2022].
- Létoublon, Françoise. 1988. Le soleil et la lune, l'eau et le feu selon Meillet : de la grammaire comparée à l'anthropologie. *HEL* 10(2) : 127-139.
- Lord, Albert B. 1960. *The Singer of Tales*. Cambridge : Harvard University Press.
- Merllié, Dominique. 1990. Note sur la correspondance Meillet/Lévy-Bruhl. *HEL* 12(1) : 169-176.
- Monod-Becquelin, Aurore. 1988. Meillet, Benveniste et l'ethnolinguistique. *HEL* 10(2) : 141-153.
- Nagy, Gregory. 1996. *Poetry as Performance. Homer and Beyond*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ottino, Paul. 1992. Les discours oratoires kabary et les « joutes de paroles » hain-teny. *Études océan Indien* 15 : 93-104.
- Reece, Steeve. 2019. The Myth of Milman Parry: Ajax or Elpenor? *Oral Tradition* 33(1) : 115-142.
- Saussy, Haun. 2016. *The Ethnography of Rhythm: Orality and its Technologies*. New York : Fordham University Press.
- Stefanini, Jean. 1979. Sur une première rencontre de la linguistique et de la sociologie : relecture d'Antoine Meillet. *Recherches sur le français parlé* 2 : 9-24.
- Tarot, Camille. 1999. *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique : sociologie et science des religions*. Paris : La Découverte.
- Testenoire, Pierre-Yves. 2019. Une sémiologie sans signe : Marcel Jousse et la linguistique de son temps. *Héritages, réceptions, écoles en sciences du langage : avant et après Saussure*, dir. par Valentina Bisconti, Anamaria Curea & Rossanna De Angelis. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. 245-254.
- Vet, Thérèse de. 2005. Parry in Paris: Structuralism, Historical Linguistics, and the Oral Theory. *Classical Antiquity* 24 : 257-283.
- Zinzi, Mariarosaria. 2018. Benveniste entre tradition et innovation : un cours au Collège de France de 1939. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 71 : 107-124.